

Information : Ecoles européennes. Enseignement secondaire. Choix d'options
L'option latin en section FB Rentrée 2015

Depuis la **rentrée 2014**, l'**option latin** est ouverte à l'entrée en **2°**, à raison de deux périodes hebdomadaires (premier apprentissage).

Elle existera toujours aux autres niveaux sous la forme actuelle :

- classe de 3° : 2 périodes (suite apprentissage 2°)
- classes de 4° et 5° : 4 périodes (approfondissement, perfectionnement)
- classes de 6° et 7° : 4 périodes (perfectionnement, spécialisation)

Jusqu'en 5°, le nombre d'élèves minimal est de sept. En sixième et en septième, il est de cinq.

Cette option peut être choisie en plus de l'option informatique.

Depuis 2014, elle pourra donc être choisie pour deux, trois, quatre ou six années.

Cette option, valorisante, permet de nombreux choix ultérieurs. Elle est aussi valorisée dans la notation.

En **4°**, un voyage d'étude (destination : Rome, ou Sicile) sera organisé.

Un diplôme, le Latinum, est délivré en fin de 5°.

Le latin peut être choisi au baccalauréat européen. Il est lié à l'obtention d'une mention (comme dans de nombreux pays, dont la France).

Il est indispensable dans certaines filières post-bac, et apprécié dans les opérations de sélection des dossiers de candidature pour les études. Il ouvre la porte à des cursus d'exception : Grandes écoles, école des Chartes...

Il est enseigné partout, de par le monde, y compris dans des régions très excentrées.

Pour quelles **études** le latin est-il requis ? Pour les langues classiques, l'archéologie, la théologie, la documentation. Il peut donc conduire à de nombreux métiers en relation avec ces disciplines : enseignement, recherche, documentation (archives, bibliothèques...) En pratique, il est très utile pour l'étude des langues romanes (français, italien, espagnol, portugais, roumain, etc.), mais aussi de l'allemand et l'anglais (étymologie, vocabulaire). Il est similaire à toutes les langues à déclinaisons (allemand, grec, russe...), donne les bases de la conjugaison, des principaux modes, en français, italien, allemand, donc en philologie et grammaire. Il sert aussi pour l'Histoire antique et médiévale. Il donne l'avantage aux étudiants en droit, médecine, pharmacie, et professions associées.

C'est la seule matière où l'on apprend systématiquement à traduire les textes dans sa propre langue, ou en langue 1. En aucune autre matière, on ne fait l'exercice de transposer précisément la traduction d'un texte d'une langue dans une autre. Donc, elle aide aussi à mieux comprendre la langue maternelle, ou langue 1, qui est enseignée en 4 périodes à partir de la 3°. Et c'est bien une des seules langues pratiquement impossible à apprendre et approfondir par soi-même...

Qu'apprend-on d'autre dans cette matière ? En plus des aspects linguistiques, il y a, entre autres, l'histoire, la culture romaine et grecque, l'archéologie, l'architecture, la philosophie, la numismatique, l'art pictural, l'épigraphie. Egalement la continuité et l'influence de ces aspects dans l'Histoire, jusqu'à nos jours.

Le latin est-il "difficile" ? Oui et non. Il faut de l'application et du travail, mais la créativité, la logique, l'intuition et les affinités linguistiques aident. L'étude du latin aide aussi à en mathématique et dans les matières scientifiques, en développant la logique, et à étudier plus méthodiquement. Il est précieux pour les études de droit, et les professions médicales. Pour produire une bonne traduction, il faut en effet un processus logique très semblable à celui de la programmation informatique, comme dans d'autres domaines voisins.

Le latin, obsolète ? Notre civilisation, en particulier en France, Italie où nous nous trouvons, Espagne, en dérive directement, et se trouve encore présente dans de nombreux aspects de notre vie quotidienne. Et comment ferions-nous pour l'égyptologie, l'archéologie, le sanscrit, les études précolombiennes et autres ?

Sur internet, on peut écouter les “nuntii latini” en latin ; lire Asterix et Obélix, Harry Potter, Alix en latin. Voir les nombreux sites à partir de Google, de textes et traduction... Le latin, une “langue morte” ? Jugeppppplutôt...